

Examen d'entrée en formation continue (FTLV) 2023/24

Parcours «Scénographie »

Calendrier prévisionnel de formation : de septembre 2023 à juillet 2024.

Inscriptions administratives

Du 28 novembre 2022 au 2 février 2023

Les inscriptions se font par un dossier administratif à imprimer et compléter depuis le site internet www.ensatt.fr et à renvoyer par la poste à « Service FTLV » et par mail à claire.lescuyer@ensatt.fr au plus tard le **02 février 2023**, cachet de la poste faisant foi.

Calendrier de l'examen d'entrée

Admissibilité sur envoi d'un dossier de recherche artistique.

Date limite d'envoi du dossier de recherche artistique : **mercredi 8 mars 2023**

Admission : **mardi 11 avril 2023**

Pré-requis attendus des stagiaires

Pour être autorisés à se présenter, les candidats et candidates doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au minimum trois années dans les domaines de l'art, de la culture ou du spectacle ou dans un domaine connexe au parcours de Scénographie.

Depuis 2017, la formation de Scénographie délivrant lors de la sortie de l'année d'étude - sous réserve de la réussite du stagiaire- un diplôme conférant le grade de Master à son titulaire, le candidat ou la candidate doit être détenteur à l'entrée, d'un cursus validant 180 crédits ECTS ou trois années d'études validées après le baccalauréat.

En cas inverse, l'Ensatt demande au candidat ou à la candidate de procéder à une démarche de VAP (Validation des Acquis Professionnels) qui permettra au jury d'apprécier si, par son parcours antérieur, le candidat ou la candidate a exercé des missions dont les enjeux correspondent à ce qui est attendu d'un diplômé d'un bac+3.

Attention : Tous les candidats et candidates ne pouvant attester d'un diplôme validant un bac +3 doivent déposer un dossier VAP à renvoyer par mail à claire.lescuyer@ensatt.fr en même temps que le dossier administratif, soit au plus tard pour le jeudi 2 février 2023 (Voir sur le site internet, la fiche consacrée aux modalités du dossier VAP).

L'examen d'entrée est également ouvert aux candidats et candidates de nationalité étrangère qui -outre la condition précédente- justifient d'un niveau de maîtrise de la langue française correspondant au Diplôme d'étude en langue française (DELF) niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues ou de tout autre diplôme équivalent (TCF, DALF, ...)

Toute personne en situation de handicap est invitée à se signaler dès son inscription, par un mail auquel elle joindra une pièce justificative, afin que la cellule handicap de l'ENSATT puisse adapter les épreuves du concours à sa situation.

Compétences, aptitudes et connaissances souhaitées

Bonne culture générale et plus spécifiquement artistique, concernant les arts de la scène, les arts plastiques, l'architecture, le design, la photographie.

Bonne maîtrise des techniques graphiques, picturales et du volume.

Capacités de réflexion et d'analyse et qualités créatives et imaginatives.

Aptitude au travail collectif.

Déroulement des épreuves

Epreuve d'admissibilité, dite dossier de recherche : projet de scénographie à partir d'un texte donné

Le candidat ou la candidate doit constituer un dossier de recherche : un projet de scénographie à partir d'un texte.

Le ou la candidate peut si il, elle, le souhaite le compléter par un projet de costumes. Ce dossier est à renvoyer par mail à claire.lescuyer@ensatt.fr et sur support papier au plus tard le **8 mars 2023**, le cachet de la Poste faisant foi à :

ENSATT, Service FTLV, 4 rue sœur Bouvier, 69322 Lyon cedex 05

Le projet de recherche porte sur une proposition de scénographie à partir de la pièce : «*La Ronde. Dix dialogues*», d'Arthur Schnitzler, traduction par Anne Longuet Marx, Collection Folio Théâtre, Gallimard, 2016.

Cette proposition sera développée dans un espace que le candidat ou la candidate choisira à partir de l'un des deux espaces théâtraux proposés (coupe et plan téléchargeables en PDF sur les sites respectifs des théâtres dans l'onglet « espace pro »): soit le Théâtre de l'Odéon (Paris 6^{ème}. Salle à l'italienne) soit Le théâtre de la Croix Rousse (Grande Salle à Lyon 4^{ème}).

Le candidat ou la candidate pourra choisir un autre lieu existant mais il faudra qu'il motive précisément son choix. Cet espace et/ou lieu sera fictivement investi dans la perspective d'une représentation théâtrale. Le processus de travail (notes et croquis, recherches documentaires) est intégré à la proposition finale ainsi présentée :

a) Un dossier dactylographié (maximum trois pages de format A4).

Il s'agit pour le, la candidat,e d'expliciter sa proposition scénographique en lien avec l'oeuvre et de présenter une synthèse donnant les grandes lignes du projet.

b) Un dossier plastique (maximum 20 pages de format A3).

Ce dossier est constitué de maquettes planes, dessins, croquis, photographies, plans, coupes en lien avec sa proposition. Le candidat ou la candidate doit s'attacher à la lisibilité et à la qualité de sa présentation.

c) Un dossier personnel (maximum 10 pages de format A3)

Ce dossier présentera des travaux personnels plastiques, en lien ou non avec la scénographie (il ne s'agit pas d'un *book* mais d'une sélection de ce que le candidat ou la candidate estime être important dans sa démarche de recherche artistique).

Le candidat ou la candidate devra noter sur chacun des éléments de ce dossier de recherches, son nom et son prénom.

Nota : Le candidat ou la candidate devra également réaliser en complément de ce projet une maquette en volume qu'il devra apporter le jour de l'entretien -voir ci-après-.

Les candidats et candidates ayant satisfait à cette épreuve seront convoqués par mail, pour l'épreuve suivante d'admission qui aura lieu à Lyon.

Epreuve d'admission, dite entretien et maquette, le mardi 11 avril 2023

Des mesures d'hygiène et de distanciation sociale seront mises en œuvre pour accueillir les candidats et candidate et organiser les épreuves dans le souci de la sécurité de tous.

Le candidat ou la candidate se présente devant un jury pour un entretien d'une durée de 30 minutes portant notamment sur son CV, sa lettre de motivation, son projet professionnel et l'épreuve d'admissibilité.

Pour cet entretien le candidat ou la candidate doit apporter :

a) Une maquette

Cette maquette est le troisième élément du projet de scénographie sur la pièce : «*La Ronde. Dix dialogues*», d'Arthur Schnitzler, traduction par Anne Longuet Marx, Collection Folio Théâtre, Gallimard, 2016.

La maquette est la réalisation en volume de la scène du lieu théâtral et des éléments de la scénographie proposée dans le dossier de recherches. Elle permet de vérifier l'articulation et la cohérence du projet et elle apporte des informations supplémentaires sur les aspects techniques (matériaux prévus, matérirages éventuels etc...). Le candidat ou la candidate doit être vigilant sur l'organisation de son espace, sur les rapports d'échelle ainsi que sur le soin apporté à la réalisation de sa maquette.

Dans l'idéal, le candidat ou la candidate se procure les plans d'un des deux espaces théâtraux proposés ou d'un autre lieu existant et construit sa maquette en fonction des cotes réelles. Il réalise ensuite les éléments de sa scénographie à l'échelle de son choix et présente au jury les variations d'agencement du dispositif scénique qu'il a conçu.

b) Un dossier personnel constitué de travaux faisant état de ses expériences artistiques, techniques et d'éventuelles expériences assimilées dans d'autres secteurs de la création ou de l'artisanat d'art.

Les résultats sont affichés et figurent sur le site Internet de l'école : www.ensatt.fr, page « formation tout au long de la vie (FTLV) » rubrique Scénographie, à l'issue des épreuves.